

PROJET PROFESSIONNEL PLUS

Organisme de formation

PROGRAMME DE FORMATION

Diplôme d'État d'Aide-Soignant

CONTEXTE

L'aide-soignant est un professionnel de santé essentiel dans l'accompagnement des personnes dans les actes de la vie quotidienne. Face au vieillissement de la population, à l'augmentation des maladies chroniques et aux évolutions des prises en charge, ce métier requiert des compétences techniques et relationnelles de haut niveau.

Comment accompagner les personnes dans le respect de leur dignité et de leur autonomie ? Comment assurer des soins de qualité tout en garantissant la sécurité des patients ? Comment communiquer efficacement avec les personnes soignées et leur entourage ?

Cette formation d'un an, sanctionnée par un Diplôme d'État, prépare les futurs aides-soignants à exercer avec compétence et bienveillance auprès des personnes hospitalisées, en établissement ou à domicile.

IDENTIFICATION DE LA FORMATION

Intitulé de la formation	Diplôme d'État d'Aide-Soignant
Domaine	Santé - Soins - Accompagnement
Référence	PPP-DE-AS-2026
Version	7.0 - Janvier 2025
N° Agrément	N°280 - 30/05/2024

CERTIFICATION

Code RNCP	RNCP40692
Certificateur	Ministère chargé de la Santé
Niveau de qualification	Niveau 4 (Bac)
Échéance d'enregistrement	1er septembre 2029

FICHE MÉTIER

L'aide-soignant est le professionnel de santé le plus proche des personnes hospitalisées ou accompagnées. Il assure l'hygiène et le confort des patients. Il apporte aussi son soutien aux personnes dépendantes pour toutes les tâches de la vie quotidienne, à domicile ou en centres d'accueil.

L'aide-soignant exerce son activité sous la responsabilité de l'infirmier, dans le cadre du rôle propre dévolu à celui-ci, conformément aux articles R.4311-3 à R.4311-5 du code de la santé publique.

Il réalise des soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l'autonomie de la personne ou d'un groupe de personnes.

Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne soignée et prend en compte la dimension relationnelle des soins. Il participe également à des actions de prévention et d'éducation à la santé.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Public visé

Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant exercer le métier d'aide-soignant :

- Personnes âgées de 17 ans minimum
- Salariés en reconversion professionnelle
- Demandeurs d'emploi
- Agents de fonction publique

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Sous couvert de la validation de l'aptitude par la remise d'un certificat médical d'un médecin agréé par l'ARS. L'accompagnement se fera avec notre référent handicap.

Prérequis

- Être âgé(e) de 17 ans minimum à l'entrée en formation
- Être titulaire du niveau B1 en français
- Avoir réussi les épreuves du concours de sélection

POSITIONNEMENT ET MODALITÉS DE SÉLECTION

L'accès à la formation se fait sur concours.

Épreuve d'admissibilité

Sélection sur dossier composé de : CV, lettre de motivation, projet professionnel motivé ou analyse de situation.

Épreuve d'admission

Entretien oral devant un jury permettant d'évaluer les motivations, le projet professionnel et les aptitudes relationnelles du candidat.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

La formation vise à :

- Donner les enseignements théoriques et pratiques au stagiaire pour lui permettre de valider les dix modules de la formation
- Former des professionnels au métier d'aide-soignant capables d'assurer des activités de soin, de prévention et d'éducation à la santé

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera capable de :

- Accompagner une personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale
- Identifier les situations à risque et mettre en œuvre les actions de prévention
- Évaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie
- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne
- Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements
- Établir une communication adaptée avec la personne et son entourage
- Informer et former les pairs et les personnes en formation
- Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel
- Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins
- Organiser son activité et coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle

DURÉE, MODALITÉS ET TARIFS

Durée de la formation

Durée totale	1 540 heures
Enseignement en institut	22 semaines, soit 770 heures
Enseignement en stage	22 semaines, soit 770 heures
Organisation	1 an (formation initiale) ou 2 ans (apprentissage)
Date de début	Lundi 5 janvier 2026
Date de fin	Vendredi 4 décembre 2026 (formation initiale)

Lieux de formation

- Matoury : 16 rue des Balourous, ZAE de Copaya, 97351 Matoury
- Saint-Laurent du Maroni : IFSI de Projet Professionnel Plus, Avenue du Lieutenant-Colonel Chandon

Horaires

La formation est organisée sur la base de 35 heures par semaine :

8h30 – 12h30 / 14h00 – 17h00

Tarifs

Coût de la formation	11 000 €
TVA	Non applicable (article 261-4-4°-a du CGI)

Modalités communes

Modalité de réalisation	Formation en présentiel
Rythme	En continu (initiale) ou en discontinu (apprentissage)

Vous êtes demandeur d'emploi inscrit à France Travail ?

Le coût pédagogique de la formation peut être financé jusqu'à 100 % par la Collectivité Territoriale de Guyane, sous réserve d'éligibilité. Les frais d'inscription sont payants.

Vous êtes étudiant ?

Le coût pédagogique de la formation peut être financé jusqu'à 100 % par la Collectivité Territoriale de Guyane, sous réserve d'éligibilité. Les frais d'inscription sont payants.

Vous êtes salarié, en reconversion ?

Votre formation peut être financée par Transition Pro. Il faut vous rapprocher de Transition Pro afin de voir si vous êtes éligible. Les frais d'inscription sont payants.

Vous êtes salarié ?

Rapprochez-vous de votre employeur afin qu'il étudie avec vous votre projet de formation auprès de l'OPCO de votre branche professionnelle. Les frais d'inscription sont payants.

Vous êtes agent de la fonction publique hospitalière ?

Il est impératif de vous rapprocher de votre cadre de proximité pour lui faire connaître votre projet afin qu'il soit étudié par le service. Les frais d'inscription sont payants.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Procédure d'inscription

1. Retrait du dossier de candidature auprès de l'institut
2. Constitution du dossier (CV, lettre de motivation, projet professionnel)
3. Dépôt du dossier dans les délais impartis
4. Étude du dossier par la commission de sélection (admissibilité)
5. Convocation à l'épreuve orale d'admission (si admissible)
6. Publication des résultats et confirmation d'inscription
7. Signature du contrat de formation

Délais d'accès

La formation est accessible par concours uniquement. Les épreuves de sélection sont organisées de janvier à mars. L'entrée en formation est prévue en janvier de l'année N+1.

CONTENU DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

L'enseignement en Institut comprend 10 modules, dispensés sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux de groupe et de séances d'apprentissages pratiques et gestuels.

Module	Contenu	Durée
Module 1	L'accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	147 heures
Module 2	Repérage et prévention des situations à risque	14 heures
Module 3	Évaluation de l'état clinique d'une personne	28 heures
Module 4	Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement	182 heures
Module 5	Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	35 heures
Module 6	Relation et communication avec les personnes et leur entourage	70 heures
Module 7	Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	21 heures
Module 8	Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	35 heures
Module 9	TraITEMENT DES INFORMATIONS	35 heures
Module 10	Travail en équipe pluriprofessionnelle, qualité et gestion des risques	70 heures

Accompagnement pédagogique

Suivi pédagogique individualisé des apprenants	7 heures
Travaux personnels guidés (TPG)	35 heures
Accompagnement pédagogique individualisé	35 heures

COMPÉTENCES VISÉES

Le diplôme d'État, délivré par un jury régional, suppose d'avoir validé tous les modules et l'ensemble des compétences en stage.

Compétence	Description
Compétence 1	Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement
Compétence 2	Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates
Compétence 3	Évaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins
Compétence 4	Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne
Compétence 5	Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources

Compétence 6	Établir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage
Compétence 7	Informier et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels
Compétence 8	Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées
Compétence 9	Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux
Compétence 10	Rechercher, traiter et transmettre les données pertinentes pour assurer la continuité des soins
Compétence 11	Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et améliorer sa pratique

MÉTHODES MOBILISÉES

La formation s'appuie sur une pédagogie active et pratique, favorisant l'apprentissage par l'expérience :

- Cours magistraux et apports théoriques
- Travaux dirigés et travaux de groupe
- Séances d'apprentissages pratiques et gestuels
- Mises en situation professionnelles
- Simulations
- Travaux pratiques
- Stages en milieu professionnel

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Documentation remise au stagiaire
- Supports de cours
- Mises en situation professionnelles
- Travaux pratiques
- Simulations

Moyens techniques

- Ordinateurs
- Vidéoprojecteur
- Imprimante laser couleur, scanner
- Tableau numérique

Équipe d'encadrement

L'équipe pédagogique est constituée de professionnels qualifiés et expérimentés :

- Cadre de santé puéricultrice (plus de 40 ans d'expérience dans le domaine de la puériculture)
- Cadre de santé formatrice puéricultrice (plus de 20 ans d'expérience dans le domaine de la puériculture)
- Cadre hygiéniste (plus de 40 ans d'expérience dans le domaine hospitalier)
- Formateur infirmier (plus de 40 ans d'expérience dans le domaine hospitalier)

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

Évaluation des acquis

- Positionnement initial : évaluation des connaissances et compétences à l'entrée en formation
- Évaluation formative : travaux personnels et de groupe tout au long de la formation
- Évaluation par module : épreuves écrites et/ou orales et/ou pratiques
- Évaluation en stage : compétences professionnelles évaluées en situation réelle

Évaluation de la satisfaction

- Questionnaire de satisfaction après chaque module
- Tour de table à l'issue de chaque séquence
- Questionnaire de satisfaction à froid (90 jours après la formation)

Suivi de la formation

- Signature de feuilles d'émargement par demi-journée par le stagiaire et le formateur
- La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire
- Livret de suivi pédagogique
- Attestation de fin de formation délivrée à chaque stagiaire
- Certificat de réalisation transmis au financeur

Sanction de la formation

Le diplôme peut s'acquérir soit par le suivi et la validation de l'intégralité de la formation, en continu.

Diplôme d'État d'Aide-Soignant délivré par le Ministère chargé de la Santé.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Projet Professionnel Plus s'engage à rendre ses formations accessibles. Sous couvert de la validation de l'aptitude par la remise d'un certificat médical d'un médecin agréé par l'ARS. Pour toute situation de handicap nécessitant une adaptation de nos modalités pédagogiques ou d'accueil, le futur stagiaire doit fournir un certificat d'aptitude délivré par un médecin agréé par l'ARS. Nous vous invitons à nous contacter en amont de la formation.

Notre référent handicap étudiera avec vous les aménagements possibles (supports adaptés, accessibilité des locaux, outils d'assistance, etc.) afin de garantir les meilleures conditions d'apprentissage.

Contact référent handicap : DONDON GUYLAINE – 0694 28 53 37 – administratif1@projetproplus.fr

INDICATEURS DE RÉSULTATS

(*Indicateurs mis à jour annuellement - Données de l'année précédente*)

Année : 2024-2025

Indicateur	Résultat
Taux de satisfaction globale	100%
Taux de réussite au Diplôme d'État	100%
Nombre de stagiaires formés	28
Taux d'abandon	0%
Taux d'insertion professionnelle (6 mois)	95%

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Cette formation permet de travailler dans de nombreuses structures :

- Établissements hospitaliers publics et privés
- Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
- Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)
- Centres de rééducation et de réadaptation
- Maisons d'accueil spécialisées (MAS)
- Foyers d'accueil médicalisés (FAM)
- Services d'hospitalisation à domicile (HAD)

SUITE DE PARCOURS

Il est possible de poursuivre son parcours professionnel :

- Préparation au concours infirmier
- Après 3 années d'expériences professionnelles, l'aide-soignant peut prétendre au concours d'infirmier professionnel

PASSERELLES

Le diplôme d'État d'Aide-Soignant est accessible pour les détenteurs du diplôme d'Auxiliaire de Puériculture. Des dispenses de modules sont prévues selon la date d'obtention du diplôme (avant ou après 2021).

Titulaires du DEAP obtenu avant 2021

Modules à valider : 1, 1 Bis, 2, 3, 4, 7, 10 + accompagnement pédagogique

Titulaires du DEAP obtenu après 2021

Modules à valider : 1, 1 Bis, 2, 3, 4 + accompagnement pédagogique

CONTACT

Organisme	Projet Professionnel Plus
Adresse	16 rue des Balourous, ZAE de Copaya, 97351 Matoury
Téléphone	0594 28 44 35 / 0694 23 46 65
Email	accueil@projetproplus.fr
Site internet	www.projetproplus.fr
N° de déclaration d'activité	96 97 302 88 97
SIRET	435 190 830 000 40
Code APE	8559A
N° Finess	970305128

Cette formation conduit à une certification professionnelle inscrite au RNCP.
RNCP40692 - Diplôme d'État d'Aide-Soignant - Niveau 4

Document mis à jour le : Janvier 2025